

LES CAARUD EN 2014

ANALYSE DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ ANNUELS STANDARDISÉS (ASA-CAARUD)



Cristina
Díaz Gómez
(OFTD)

Table des matières

Avant-propos.....	5
Le dispositif des CAARUD	5
Le rapport ASA-CAARUD.....	6
Méthode.....	8
Suivi du dispositif.....	8
Questionnaire.....	8
Participation	8
Résultat de l'exploitation des Rapports d'Activité en 2014	9
Organisation générale des CAARUD, moyens et modes de fonctionnement	9
Répartition des CAARUD sur le territoire national.....	9
Financement des structures.....	10
Structure de personnel.....	10
Taille d'équipe	11
Lieux d'accueil	13
Prestations.....	14
Horaires d'ouverture des structures	14
Capacité d'accueil et d'intervention	15
Files actives annuelles pour les principaux modes d'accueil	16
Nouveaux publics et population féminine	18
Fréquence des contacts par modalité d'accueil.....	18
Activité des CAARUD	20
Distribution du matériel de prévention	20
Entrée en contact et accompagnement socio-sanitaire	22
Modalités pratiques d'intervention	22
Interventions en milieu festif	22
Actions de médiation sociale	23
Annexes	24
Références réglementaires	25
Références bibliographiques.....	26
Liste des sigles	27
Liste des CAARUD	28

Remerciements

Remerciements à l'ensemble des personnels des CAARUD et aux ARS pour la collecte des données et leur mise à disposition.

Remerciements particuliers à la DGS pour son soutien financier et à Pierre-Yves Bello et Malisa Rattantray pour leur précieuse contribution au suivi du dispositif.

Des remerciements particuliers aux membres de l'OFDT qui ont participé à la finalisation et à la relecture de ce rapport : Eric Janssen, Thibault Gauduchon, Maitena Milhet, Agnès Cadet-Tairou et Julien Morel d'Arleux.

Avant-propos

Le dispositif des CAARUD

En France, la politique de réduction des risques et des dommages (RdRD) auprès des usagers de drogues a été impulsée par des associations de lutte contre le sida et du secteur du soin pour les usagers de drogues en réponse à l'épidémie de sida survenue dans les années 1980. Afin de limiter la transmission du VIH chez les usagers de drogues, cette politique s'est peu à peu développée jusqu'à être institutionnalisée en 2004. Première mesure phare adoptée par les autorités françaises, la vente libre en pharmacie du matériel d'injection stérile a été autorisée par décrets (décret Barzach de 1987, décret 11 août 1989). D'autres mesures se sont mises en place plus tardivement : la distribution gratuite du matériel d'injection par l'intermédiaire des acteurs du réseau associatif (décret du 7 mars 1995) et l'accès aux traitements de substitution aux opioïdes (TSO) (Circulaire DGS/SP3/95 n°29 du 31 mars 1995 relative au traitement de substitution pour les toxicomanes dépendants aux opiacés : Circulaire dite "Girard"). Afin d'accompagner la mise en place des actions impulsées à l'échelle des territoires, plusieurs circulaires ont également été adoptées à destination des services sanitaires déconcentrés et des municipalités permettant le lancement à titre expérimental de dispositifs et programmes tels que les centres d'accueil d'urgence (Sleep'In, Boutiques) et des programmes spécifiques d'accès au matériel stérile et aux traitements de substitution (Programmes d'échanges de seringues - PES, Bus méthadone). Au début des années 2000, les pouvoirs publics marquent leur volonté politique d'abandonner le caractère expérimental de certaines mesures et de consolider le dispositif, son assise juridique et ses missions. L'officialisation de cette approche se traduit en 2004 par l'inscription de la réduction des risques dans la loi de santé publique et en 2005 par la création des Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD).

En 2014, on dénombre 144 CAARUD en France (*voir cartes régionales en annexe*) :

France métropolitaine	Nb CAARUD
Île-de-France	20
Occitanie	18
Hauts-de-France	16
Nouvelle-Aquitaine	13
Auvergne-Rhône-Alpes	13
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13
Grand Est	12
Bourgogne-Franche-Comté	7
Centre-Val de Loire	8
Normandie	7
Bretagne	4
Pays de la Loire	6
Corse	1

Outre-mer	Nb CAARUD
Guyane	3
Guadeloupe	1
La Réunion	1
Martinique	1
Total France	144

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2014

Leur objectif est de limiter l'impact des consommations de drogues, en particulier les infections virales, en informant sur les risques liés aux différentes substances et à leurs modalités de consommation, en permettant l'accès à du matériel de consommation réduisant ces risques (seringues stériles, filtres, pailles, pipes à crack...) et en favorisant l'accès aux soins et aux droits sociaux. Depuis 2006, les associations ayant obtenu le statut de CAARUD sont considérées comme des établissements médico-sociaux et sont dotées d'un financement de l'Assurance maladie, au même titre que les Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA).

Les articles R.3121-33-1 à R.3121-33-4 du code de la santé publique issus du décret N°2005-1606 du 19 décembre 2005 confirment ce changement de statut et définissent les missions suivantes pour les CAARUD :

- L'accueil collectif et individuel des usagers de drogues ainsi qu'une information et un conseil personnalisé.
- Le soutien aux usagers dans l'accès aux soins et aux droits sociaux (logement, insertion ou réinsertion professionnelle).
- La mise à disposition de matériel de prévention des infections.
- L'intervention de proximité à l'extérieur du centre en vue d'établir un contact avec les usagers.
- Le développement des actions de médiation sociale.

L'article R.3121-33-2 du Code de santé publique précise en outre qu'ils participent au dispositif national de veille en matière de drogues et de toxicomanies, à la recherche, à la prévention et à la formation sur l'évolution des pratiques des usagers.

Le rapport ASA-CAARUD

Afin de suivre ce dispositif et son public, la Direction générale de la santé et les Agences régionales de santé s'appuient sur les rapports d'activité annuels des structures transmis à l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), en vue de leur analyse (Circulaire du 2 janvier 2006 et arrêté du 16 janvier 2006 fixant le rapport d'activité type). Ce versant est complété par l'enquête ENa-CAARUD réalisée de manière périodique par l'OFDT auprès des usagers vus dans les structures.

Après avoir exposé la méthodologie de collecte des données et d'analyse, le présent rapport examine en premier lieu la couverture territoriale des CAARUD, les moyens alloués aux structures et leurs modes de fonctionnement. Une seconde partie se penche sur la capacité d'accueil du dispositif et les publics

reçus (taille de la file active annuelle, répartition selon les structures et fréquence des contacts). La dernière partie du rapport s'intéresse à l'activité proprement dite des CAARUD. Elle décrit les services et les prestations assurés par les structures, en particulier les mesures d'accueil, les modalités d'intervention ainsi que les actes réalisés par les équipes et détaille les différents matériels mis à disposition des usagers par les structures. Les interventions en milieu festif et les démarches visant la médiation sociale effectuées par les équipes sont présentées à la fin du rapport.

Méthode

Suivi du dispositif

Depuis 2006, l'OFDT analyse annuellement les données collectées issues des rapports d'Activité Standardisés Annuels des CAARUD (ASA-CAARUD) mis en place par la DGS afin d'assurer le suivi et l'évaluation du dispositif à l'échelle nationale.

En 2009, le questionnaire a été révisé afin d'améliorer le recueil d'information en tirant les enseignements des trois premières années d'analyse. Le module actuel est issu d'une réflexion commune menée à l'initiative de l'Association française pour la réduction des risques liés à l'usage de drogues (AFR) en collaboration avec l'OFDT et les autorités sanitaires.

Questionnaire

Le questionnaire visant la description de l'activité annuelle est organisé en une série de volets couvrant l'ensemble des missions, activités et modes de fonctionnement des structures : budget, membres de l'équipe, modalités et lieux d'intervention, accueil et services proposés, file active et nombre de contacts, actes réalisés et modalités de réalisation des actes, mise à disposition de matériel de prévention, médiation sociale (voir Annexe II).

Les réponses ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire en ligne. La base des données constituée a été transmise à l'OFDT pour nettoyage et conduite des traitements statistiques. Les analyses ont été réalisées sur SPSS 19.

Le présent rapport se focalise sur les données d'activité de l'année 2014.

Participation

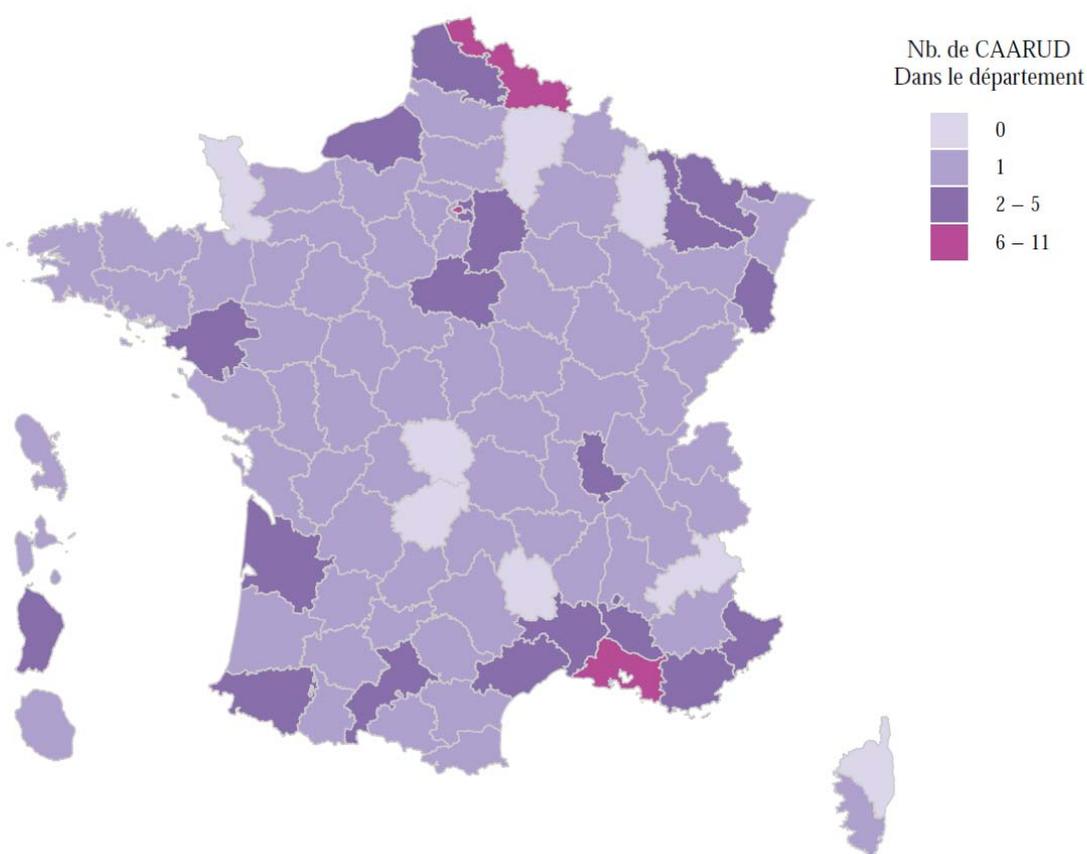
Pour la première fois, l'exploitation des données de 2014 porte sur la totalité des CAARUD en France (voir la liste de CAARUD du dispositif en annexe). Les évolutions d'une année sur l'autre n'ont pas pu être traitées, compte tenu de la faible comparabilité des données avec les éditions précédentes.

Résultat de l'exploitation des Rapports d'Activité en 2014

Organisation générale des CAARUD, moyens et modes de fonctionnement

Répartition des CAARUD sur le territoire national

En France, la couverture géographique des structures de réduction des risques n'est pas complète et leur répartition sur le territoire demeure hétérogène.



En 2014, près d'un département sur dix ne possède pas de CAARUD. Les départements dépourvus de CAARUD sont les suivants (voir carte plus bas) : Aisne (2), Hautes-Alpes (5), Corrèze (19), Creuse (23), Lozère (48), Manche (50), Meuse (55), Haute-Corse (2B) et Mayotte (976).

Dans les départements qui en sont dotés, les structures sont fortement concentrées dans les communes de grande taille. Ainsi, un peu plus de la moitié des CAARUD (n=76) est implantée dans une commune urbaine de plus de 200 000 d'habitants. Aucune structure ne se trouve en zone rural et seules 3 d'entre elles sont implantées dans une commune urbaine de petite taille (moins de 20 000 habitants). Paris, Lille, Marseille et Nîmes réunissent un nombre important de structures (respectivement 9, 6, 5 et 3 CAARUD) et une dizaine d'autres agglomérations urbaines sont pourvues de 2 structures (Avignon,

Bayonne, Bordeaux, Lyon, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nice, Rouen et Toulouse). Les communes restantes concernées (une centaine) sont équipées d'un seul CAARUD.

À l'échelon départemental, Paris et le département du Nord concentrent le plus grand nombre de CAARUD (une dizaine de lieux d'intervention), suivis des Bouches-du-Rhône et du Gard où le nombre de structures est de 6 et 4 respectivement. Cette plus forte présence de lieux d'intervention dans les quatre départements cités est directement liée au nombre de structures implantées dans leurs grandes agglomérations urbaines (Paris, Lille, Marseille et Nîmes).

Financement des structures

Les CAARUD sont très majoritairement financés par l'Objectif national de dépenses de l'Assurance maladie (ONDAM), conformément au code de l'action sociale et de la famille (art. L. 314-3-3).

Montant du financement ONDAM des CAARUD	Part des CAARUD (n=137)
429 728 et plus	25 %
Entre ces deux montants	50 %
Moins de 177 400	25 %

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2014

Pour l'exercice 2014, le montant versé aux structures au titre de l'ONDAM représente environ 43 M€ (n=137, sept structures n'ayant pas fourni d'éléments budgétaires). Cette enveloppe est inférieure au montant des charges déclarées par les structures (46 M€), l'écart ayant été comblé à l'aide de financements externes.

Les fonds servent principalement à la rémunération du personnel non bénévole, à la location des équipements et infrastructures et à l'achat du matériel pédagogique et de réduction des risques distribué aux usagers.

En 2014, la moitié des centres fait état d'un montant de dépenses compris entre 180 000 € et 450 000 €. L'autre moitié se sépare équitablement entre les structures ayant des dépenses inférieures à 180 000 € ou supérieures à 450 000 €.

On ne constate pas partout de correspondance entre les charges de la structure et la file active, ceci pouvant s'expliquer par la variabilité des coûts salariaux, d'achat de matériel, de location des équipements et/ou des durées d'intervention hétérogènes auprès des usagers. Les structures qui ont les budgets les plus conséquents se trouvent majoritairement en Île-de-France, dans les Hauts-de-France, en Guyane et à la Réunion. À l'inverse, celles qui ont les dépenses les plus faibles se situent en Bourgogne-Franche-Comté, dans le Centre-Val-de-Loire, en Corse, à la Martinique, en Normandie, en Auvergne-Rhône-Alpes et au Pays de la Loire.

Structure de personnel

Les actions de réduction des risques conduites par les centres d'accueil ont mobilisé approximativement 800 ETP (équivalents temps plein) en 2014, dont 70 à titre bénévole. Ce personnel non salarié se répartit sur 55 structures. Les pairs (ex-usagers) représentent un tiers des ETP bénévoles. Des tous les ETP,

salariés et bénévoles compris, près de la moitié (45 % des ETP) sont occupés par des éducateurs et animateurs de prévention. Les personnels infirmiers sont faiblement impliqués (10 % des ETP), la présence des pairs (3%), assistants sociaux (3 %), psychologues (2 %), ou médecins (1 %) étant marginale. Les postes de direction, secrétariat et logistique occupent 20 % des emplois dédiés. À l'échelon des structures, la variété des qualifications professionnelles mobilisées s'avère très disparate. Par exemple, plus d'un quart des structures ne dispose pas d'éducateur, un peu plus de la moitié ne bénéficie pas de la présence d'un animateur de prévention et seule une structure sur cinq propose un temps médical.

Type de qualification professionnelle	ETP salarié	ETP bénévole	Ensemble
Postes de direction	91,50	1,68	93,44
Secrétariat	54,17	1,20	55,25
Logistique	26,79	0,27	27,56
Éducateurs	240,62	10,30	250,92
Animateurs de prévention	105,58	9,21	112,21
Personnels infirmiers	87,80	2,00	89,80
Assistants sociaux	26,63	1,20	27,83
Psychologues	15,81	0,10	15,89
Personnel médical	6,66	1,08	8,24
Pairs (ex-usagers)	1,57	21,04	24,41
Stagiaires	85,8	22,52	102,77
Total	742,93	70,6	808,32

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2014

Taille d'équipe

À missions égales, il existe une grande disparité de situations en termes de taille d'équipe. Ainsi, une petite vingtaine de structures ne disposent que de 2 ETP ou moins, alors que cinq autres fonctionnent sur la base de 15 ETP ou plus. La moitié des structures fonctionne avec entre 2,5 ETP et 6,5 ETP (hors temps des bénévoles). L'autre moitié se répartit équitablement entre les CAARUD situés au-dessus et au-dessous de cette fourchette.

Régions	Nombre de CAARUD présentant...			Nombre de CAARUD par région (n=144)
	Moins de 2,5 ETP salariés	Entre 2,51 et 6,5 ETP	Plus de 6,51	
Guadeloupe	0	1	0	1
Martinique	1	0	0	1
Guyane	0	1	2	3
La Réunion	0	0	1	1
Île-de-France	1	10	9	20
Centre-Val de Loire	4	2	1	7
Bourgogne-Franche-Comté	0	3	5	8
Normandie	4	3	0	7
Hauts-de-France	0	9	7	16
Grand Est	3	7	2	12
Pays de la Loire	4	2	0	6
Bretagne	1	3	0	4
Nouvelle-Aquitaine	5	6	2	13
Occitanie	9	4	5	18
Auvergne-Rhône-Alpes	2	9	2	13
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2	7	4	13
Corse	1	0	0	1
Ensemble (nb)	37	67	40	144
Ensemble (%)	26 %	47 %	28 %	100 %

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2014

Les structures ayant recruté des équipes de taille plus faible (moins de 2,5 ETP) se trouvent le plus souvent dans la région du Centre-Val de Loire, en Corse, en Martinique, en Normandie et au Pays de la Loire. A l'inverse, celles qui disposent des équipes de taille plus importante (plus de 6,5 ETP) sont implantées le plus souvent en Guyane, en Bourgogne-Franche-Comté et à La Réunion.

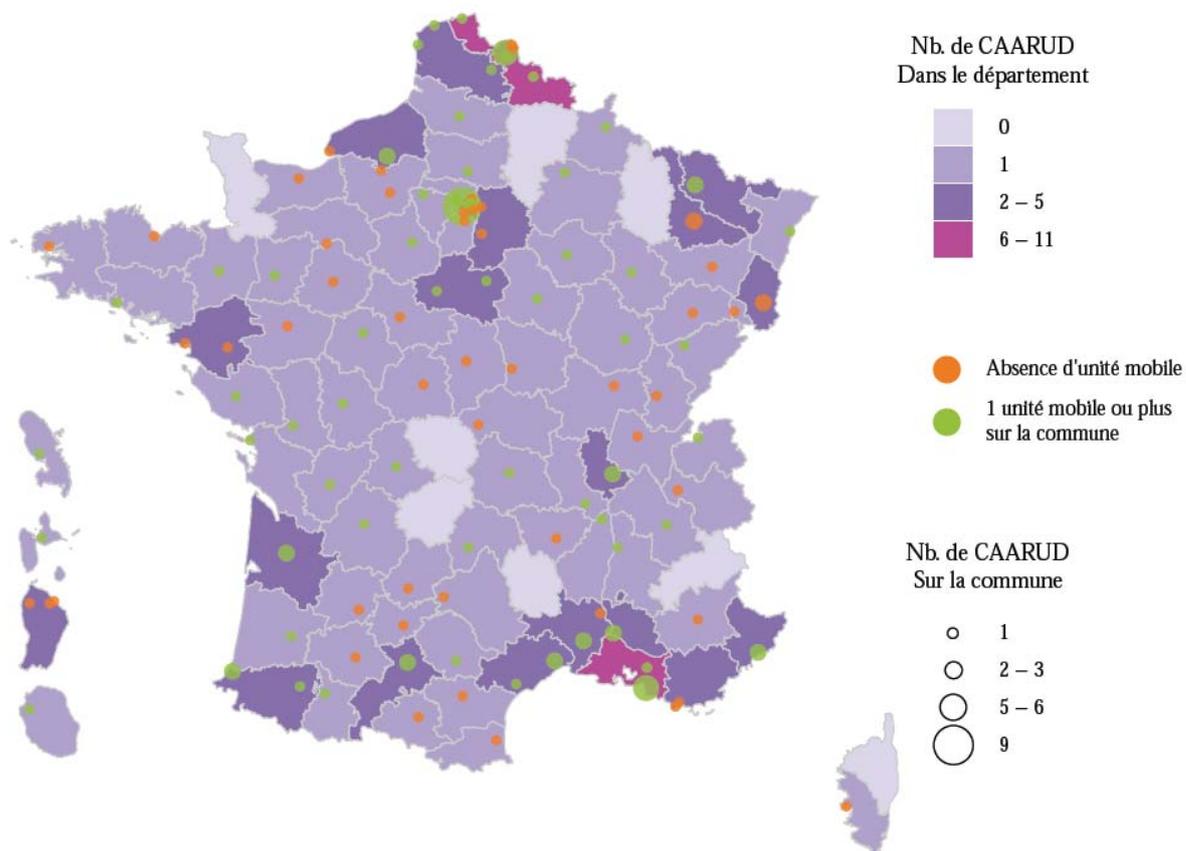
Les ETP non-salariés ne concernent pas l'ensemble des structures, seules 38 % d'entre elles ont recours à des bénévoles. Ce temps se répartit de la façon suivante :

ETP bénévoles	Effectifs (nombre de CAARUD)	Part des CAARUD (n=55)
Moins de 1 ETP bénévole	29	53 %
Entre 1 ETP et 3 ETP bénévoles	23	42 %
Plus de 3 ETP bénévoles	3	5 %

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2014

Lieux d'accueil

Les lieux d'intervention de la RDR sont aujourd'hui variés, cherchant à s'adapter à la diversification des usages et des usagers.



En 2014, la quasi-totalité des CAARUD accueillent leurs publics dans un local fixe ou dans une unité mobile. Six structures n'ont pas encore de local. Le mode de fonctionnement le plus habituel des CAARUD reste le local fixe et la moitié d'entre elles (44 %) disposent d'un accueil mixte (les deux lieux à la fois).

	Nombre de lieux d'accueil fixes				Nombre total
	Aucun local fixe	Un local	Un local et une antenne	Plus d'une antenne	
Aucune UM	0	57	10	8	75
Une UM	5	38	10	5	58
Plus d'une	1	7	0	3	11
Nombre total	6	102	20	16	144

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2014

Prestations

Dans les lieux fixes, les prestations proposées sont relativement homogènes. Sauf à de très rares exceptions, l'ensemble des CAARUD offrent aux usagers un espace d'accueil et de repos (n=139), fournissent de la nourriture (n=141) et permettent un accès au téléphone et à Internet (n=142). Deux-tiers d'entre eux mettent aussi à leur disposition des espaces sanitaires équipés pour prendre une douche et des laveries.

En plus des prestations proposées sur les lieux d'accueil fixes, les équipes des CAARUD développent un « travail de proximité » qui consiste à aller à la rencontre des usagers, qu'ils soient dans la rue, en squat, en prison ou sur des lieux festifs, grâce à des maraudes ou des stands. En moyenne, les professionnels consacrent 1,3 jour par semaine à ces interventions extérieures.

Horaires d'ouverture des structures

Compte tenu de la diversité des jours et plages horaires d'ouverture des structures en semaine du lundi au vendredi¹, les usagers n'ont pas le même accès aux services de RdRD selon le lieu où ils se trouvent. Ainsi, alors qu'un CAARUD sur quatre disposant d'un local fixe est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h, un autre quart d'entre eux ne reste ouvert que 2,5 jours. Les périodes de fonctionnement des unités mobiles sont plus limitées encore. En moyenne, elles accueillent le public deux jours par semaine (hors week-end) avec là encore une grande disparité. Un tiers des unités mobiles est accessible plus de 2,5 jours par semaine tandis que la moitié d'entre elles n'ouvrent qu'un jour par semaine ou moins.

¹ Compte tenu du faible taux de réponse, les données relatives aux horaires d'ouverture du week-end n'ont pas été exploitées.

Capacité d'accueil et d'intervention

En 2014, la file active annuelle des CAARUD est estimée à près de 75 000 personnes. Cette estimation vise à mesurer le nombre d'utilisateurs de drogues qui a été accueilli par les équipes CAARUD au moins une fois dans l'année. Afin de tenir compte du risque de « doubles comptes », les files actives de certains CAARUD ont été revues à la baisse. Pour les CAARUD situés à proximité (ceux de Paris, Lille, Marseille et Nîmes), un pourcentage de 5% des effectifs déclarés a été déduit des files actives.

Les structures effectuent un décompte des personnes accueillies par modalité d'intervention. En 2014, on ne dispose pas de la totalité des données relative au nombre d'utilisateurs vus à l'occasion d'interventions extérieures (rue, squat, en prison, ...). Le taux de réponse se situe entre 87% (rue) et 60% (squats). Ainsi, l'estimation du public en contact avec les CAARUD détaillée ci-après est fort probablement sous-estimée.

Files actives annuelles pour les principaux modes d'accueil

Dans les lieux d'accueil fixe, la quasi-totalité des structures a répondu. Près de 40 000 usagers, soit la moitié de la file active ont été accueillis dans ces lieux fixes. Les unités mobiles répondantes ont reçu environ 14 000 personnes, les usagers restant ayant été vus à l'occasion d'interventions extérieures.

Répartition régionale	Accueil fixe		Accueil en UM		Effectif total	
	Effectif	%	Effectif	%	Files actives annuelles par région (ensemble)	Nb de CAARUD par région
Île-de-France	10 791	27,36%	5 021	36,53%	15 812	20
Nouvelle-Aquitaine	3 566	9,04%	1 859	13,52%	5 425	13
Occitanie	5 548	14,07%	411	2,99%	5 959	18
Hauts-de-France	4 247	10,77%	1 437	10,45%	5 684	16
Grand Est	3 495	8,86%	1 165	8,48%	4 660	12
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 063	7,77%	1 732	12,60%	4 795	13
Auvergne-Rhône-Alpes	2 331	5,91%	956	6,96%	3 287	13
Bourgogne-Franche-Comté	1 015	2,57%	674	4,90%	1 689	8
Guyane	1 115	2,83%	<i>Pas d'UM</i>	/	1 115	3
Centre-Val de Loire	696	1,76%	73	0,53%	769	7
Normandie	1 030	2,61%	<i>NR</i>	/	1 030	7
La Réunion	351	0,89%	111	0,81%	462	1
Pays de la Loire	1 164	2,95%	35	0,25%	1 199	6
Bretagne	772	1,96%	113	0,82%	885	4
Guadeloupe	87	0,22%	158	1,15%	245	1
Corse	101	0,26%	<i>Pas d'UM</i>	/	101	1
Martinique	63	0,16%	<i>NR</i>	/	63	1
Total par lieu d'intervention	39 435	100,00%	13 745	100,00%	53 180	144

NR= Pas de réponse fournie

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2014

En 2014, près de 20 000 personnes ont été vues dans le cadre d'interventions extérieures, en particulier par les équipes de rue (10 000 personnes) et dans une permanence (5 000 personnes).

Files actives annuelles des CAARUD par région et par lieu d'intervention : rue et permanences

Répartition régionale	Rue		Permanences		Effectif total	
	Effectif	%	Effectif	%	Files actives annuelles par région (tout lieu d'accueil)	Nb de CAARUD par région
Île-de-France	2 701	23,95%	1 404	27,34%	20 693	19
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	1 301	11,54%	504	9,81%	9 003	14
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	975	8,65%	635	12,37%	8 175	19
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	1 257	11,15%	179	3,49%	7 906	16
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	1 120	9,93%	396	7,71%	6 015	11
Provence-Alpes-Côte d'Azur	509	4,51%	131	2,55%	5 589	13
Auvergne-Rhône-Alpes	745	6,61%	1 285	25,02%	5 264	13
Bourgogne-Franche-Comté	205	1,82%	168	3,27%	2 100	8
Guyane	367	3,25%		/	1 996	3
Centre-Val de Loire	500	4,43%	141	2,75%	1 994	9
Normandie	253	2,24%	57	1,11%	1 453	7
La Réunion	878	7,79%		0,00%	1 419	1
Pays de la Loire	288	2,55%	51	0,99%	1 415	4
Bretagne	24	0,21%	60	1,17%	970	4
Guadeloupe	134	1,19%		/	403	1
Corse			124	2,41%	285	1
Martinique	20	0,18%		/	83	1
Total par lieu d'intervention	11 277	100%	5 135	100,00%	74 765	144

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2014

La part des usagers rencontrés dans des lieux plus isolés comme les squats ou la prison reste relativement marginale (respectivement 3 % et 2 % de la file active totale).

Part de la file active total par lieu et type d'intervention	
Accueil fixe	53%
Accueil en UM	19%
Rue	15%
Permanence	7%
Squat	3%
Prison	2%

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2014

Files actives annuelles des CAARUD par région et par lieu d'intervention : squats et prison.

Répartition régionale	Squats		Prison		Effectif total	
	Effectif	%	Effectif	%	Files actives annuelles par région (tout lieu d'accueil)	Nb de CAARUD par région
Île-de-France	146	5,79%	210	12,22%	20 693	19
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	1 136	45,08%	153	8,91%	9 003	14
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	239	9,48%	210	12,22%	8 175	19
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	180	7,14%	456	26,54%	7 906	16
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	164	6,51%	6	0,35%	6 015	11
Provence-Alpes-Côte d'Azur	37	1,47%	28	1,63%	5 589	13
Auvergne-Rhône-Alpes	1	0,04%	361	21,01%	5 264	13
Bourgogne-Franche-Comté	4	0,16%	34	1,98%	2 100	8
Guyane	163	6,47%	54	3,14%	1 996	3
Centre-Val de Loire	23	0,91%		/	1 994	9
Normandie		0,00%	113	6,58%	1 453	7
La Réunion	376	14,92%		/	1 419	1
Pays de la Loire	27	1,07%	32	1,86%	1 415	4
Bretagne		/	1	0,06%	970	4
Guadeloupe	24	0,95%		/	403	1
Corse		/	60	3,49%	285	1
Martinique		/		/	83	1
Total par lieu d'intervention	2 520	100,00%	1 718	100 %	74 765	144

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2014

Nouveaux publics et population féminine

La part des nouveaux usagers, c'est-à-dire ceux qui ont été rencontrés pour la première fois au cours de l'année, représente un tiers des files actives annuelles.

Les femmes sont peu représentées, en particulier dans les lieux d'accueil fixes (19 % en centre d'accueil fixe contre 23 % en unité mobile). A l'instar des nouveaux publics, cette répartition est très contrastée selon les régions et le type d'accueil.

Fréquence des contacts par modalité d'accueil

La fréquence des contacts des usagers avec les équipes de RdRD diffère fortement selon la modalité d'accueil. Ainsi, le nombre médian de passages est beaucoup plus important dans les structures disposant de lieux d'accueil fixe (2 000 contacts annuels par structure) que dans d'autres cadres (400 contacts en unité mobile, 200 contacts en travail de rue, 50 contacts en squat et 30 contacts en prison).

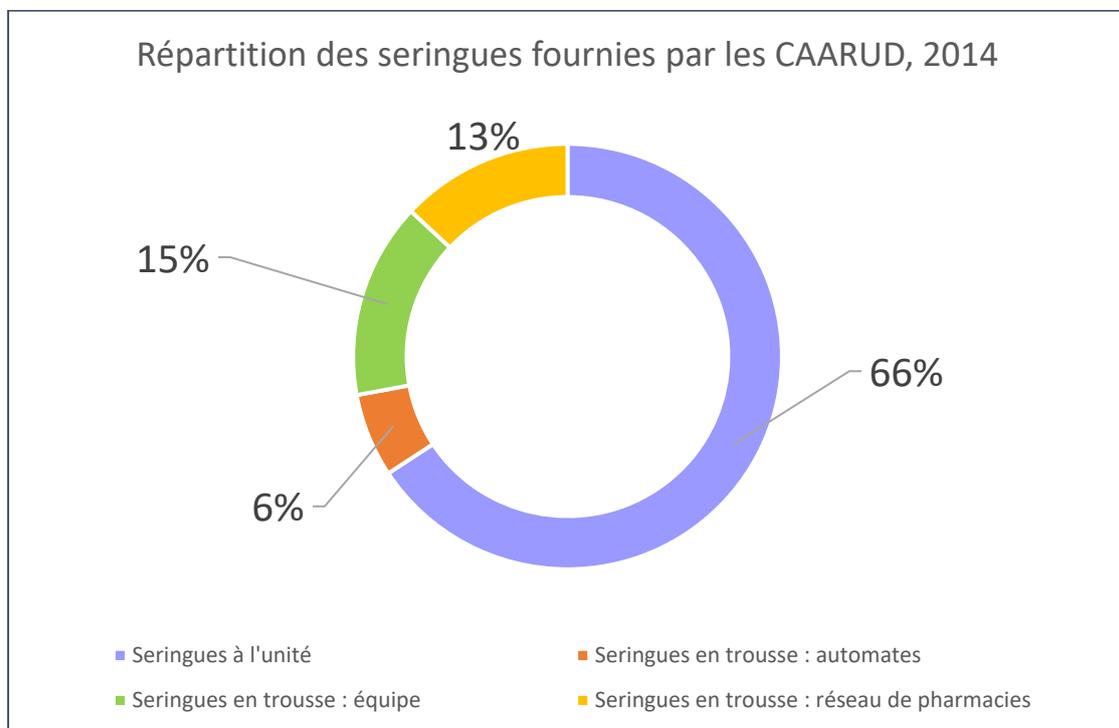
Les situations ne sont pas identiques entre les structures. En moyenne, les usagers font quinze passages dans l'année dans les lieux d'accueil fixe, un chiffre réduit de moitié s'agissant des unités mobiles. Les

prisons constituent les lieux dans lesquels la fréquence des contacts est la plus faible. Lorsque les équipes interviennent en milieu pénitentiaire, les usagers sont vus quatre fois en moyenne au cours de l'année.

Activité des CAARUD

Distribution du matériel de prévention

La mise à disposition des outils de prévention et la récupération du matériel souillé est considérée comme la mission première des structures de RdRD. Parmi l'ensemble des outils délivrés, les CAARUD jouent un rôle clé dans la diffusion du matériel d'injection. En 2014, environ 6,8 millions de seringues ont été fournies par leur intermédiaire dont les deux-tiers ont été récupérées par les équipes. Concernant les modalités de distribution du matériel, près de huit seringues sur dix (79 %) ont été fournies par les équipes directement au contact des usagers de drogues et 6 % via des automates. Un peu plus de 400 000 seringues ont été diffusées aux usagers de drogues par ce moyen. La contribution des pharmacies partenaires des CAARUD (1 200 officines) s'élève à 13 % des seringues distribuées (soit environ 900 000).



Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2014

Près de 500 000 seringues ont également été diffusées par l'intermédiaire des automates hors réseau CAARUD et plus de 240 000 seringues ont été livrées par envois postaux dans le cadre du programme de réduction des risques à distance piloté par l'association SAFE. En 2008, dernière année où des données sont disponibles, la vente en pharmacie de Stéribox® représentait près de 4,5 millions de seringues (Siamois (InVS), données 2008).

Matériel d'injection distribué en 2014 par l'intermédiaire des CAARUD (en nombre d'unités)

Seringues délivrées par le CAARUD à l'unité	4 469 577
Seringues délivrées par le CAARUD en kit*	1 011 134
Seringues distribuées par les pharmacies partenaires en kit*	885 202
Seringues délivrées via les automates du CAARUD en kit*	431 434
<i>Nb total de seringues distribuées par l'intermédiaire du CAARUD</i>	<i>6 797 347</i>
<i>Nb de seringues récupérées par les CAARUD</i>	<i>4 231 650</i>
Cupules stériles	2 353 065
Filtres stériles	1 722 280
Eau (fliales de 5 ml)	2 635 272
Tampons alcoolisés	2 732 391

* En nombre de seringues (chaque kit comporte deux seringues)

Matériel pour sniffer distribué en 2014 par l'intermédiaire des CAARUD (en nombre d'unités)

Petits carnets de feuilles	576 282
Sérum physiologique	112 668
Autre matériel lié au sniff	13 906

Matériel pour inhalation de crack distribué en 2014 par l'intermédiaire des CAARUD (en nombre d'unités)

Doseurs	104 757
Embouts	50 236
Filtres crack	28 630
Carnets de feuilles alu	260 431
Lames	16 355
Grilles	1 474
Foyers	175
Kits	10 744

Matériel de prévention des IST distribué en 2014 par l'intermédiaire des CAARUD (en nombre d'unités)

Préservatifs masculins	890 602
Préservatifs féminins	40 250
Gel lubrifiant	327 734

Autre matériel distribué en 2014 par l'intermédiaire des CAARUD (en nombre d'unités)

Crèmes	244 479
Lingettes	193 231
Brochures, flyers (CAARUD)	174 445
Ethylotests	57 233
Brochures, flyers (pharmacies partenaires)	41 554
Bouchons à oreilles	18 775

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2014

Entrée en contact et accompagnement socio-sanitaire

Les CAARUD répondent également à leurs missions en proposant certains services et prestations essentielles pour les usagers de drogues en situation de grande fragilité. Pour les intervenants l'un des défis majeurs consiste à établir un lien durable avec ces usagers. Ainsi, en 2014, les actes le plus fréquemment réalisés concernent le maintien d'un lien social ou l'écoute (41%), l'accès à l'hygiène (22%) et la réduction des risques liés à l'usage de drogues et à la sexualité (19 % des actes réalisés). La réponse aux besoins les plus élémentaires (hygiène de base) représente ainsi près d'un quart des actes effectués et témoigne de leurs conditions de vie dégradées. Toutefois, l'accès au dépistage de ces maladies et aux vaccinations occupe une place très marginale dans les interventions (1,4 %).

	Nb d'actes	Part des actes
Accueil/refuge/liens social	713 133	41,3%
Hygiène	380 324	22,0%
RDR drogues et sexualité	335 605	19,4%
Soins (infirmiers, médicaux, dentaires)	79339	4,6%
Accès aux MSO et aux traitements	23682	1,4%
Suivi psychologique/psychiatrique	17 503	1,0%
Dépistage et vaccinations	24 235	1,4%
Droits sociaux	97 203	5,6%
Logement hébergement	40 246	2,3%
Formation et emploi	16 656	1,0%
TOTAL	1 727 926	100,0%

Source : OFDT/DGS, ASA-CAARUD, 2014

Une partie des usagers sont accompagnés dans leurs démarches administratives en vue de rétablir ou maintenir leurs droits sociaux, chercher un logement ou mettre en place un projet d'insertion professionnelle (recherche de formation ou d'emploi). Ces activités d'accompagnement à caractère social représentent 9 % des interventions réalisées par les structures, largement devant l'accompagnement des usagers vers les services proposant des médicaments de substitution aux opiacés (MSO) et des traitements du VIH et des hépatites (1,4 % de l'activité). La délivrance de soins généralistes (infirmier, dentaire principalement) compte pour 4,6 % de leur activité.

Modalités pratiques d'intervention

Les modalités pratiques d'intervention sont assez homogènes. L'entretien individuel se révèle être de très loin la pratique la plus habituelle (99 %) et un peu plus d'un tiers des structures réunissent des groupes d'entraide et d'auto-support (37 %). Près de neuf CAARUD sur dix (87 %) proposent des ateliers (photo, théâtre, journal).

Interventions en milieu festif

En complément des activités d'accueil, d'accompagnement et d'orientation, les équipes peuvent également intervenir à l'occasion de manifestations musicales (teknival, festival, concert) auprès des publics fréquentant le milieu festif. En 2014, sept structures sur dix (69 %) ont assuré ce type

d'intervention, réalisant en moyenne neuf sorties par an et parmi elles, un tiers des structures (36 %) a réalisé au maximum trois sorties dans l'année.

Actions de médiation sociale

Les professionnels mènent des actions visant à favoriser l'acceptation du CAARUD au quotidien auprès des autorités locales (85 % des structures), des riverains (75 % des structures) et de la police (65 % des structures). De plus, près de neuf structures sur dix rencontrent des partenaires du réseau sanitaire afin de faciliter les orientations vers la médecine de ville et l'implication des pharmacies dans les programmes d'échanges de seringues (PES).

Annexes

Références réglementaires

Loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, JORF n° 185 du 11 août 2004 (NOR SANX0300055L)

Décret n° 2005-347 du 14 avril 2005 approuvant le référentiel national des actions de réduction des risques en direction des usagers de drogue et complétant le code de la santé publique, JORF n° 88 du 15 avril 2005 (NOR SANP0521129D)

Décret n° 2005-1606 du 19 décembre 2005 relatif aux missions des centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires), JORF n° 297 du 22 décembre 2005 (NOR SANP0524015D)

Circulaire n° 2006-01 du 2 janvier 2006 relative à la structuration du dispositif de réduction des risques, à la mise en place des centres d'accueil et d'accompagnement, à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) et à leur financement par l'assurance maladie, BO Santé n° 2006/2 du 15 mars 2006 (NOR SANP0630016C)

Arrêté du 16 janvier 2006 fixant le rapport d'activité type des centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogue, JORF n° 29 du 3 février 2006 (NOR SANP0620349A)

Références bibliographiques

CADET-TAÏROU A. et DAMBÉLÉ S., Les CAARUD en 2010. Analyse des rapports d'activité annuels standardisés ASA-CAARUD, Saint-Denis, OFDT, 2014, 51 p.

CADET-TAÏROU A., SAÏD S. et MARTINEZ M., « Profils et pratiques des usagers des CAARUD en 2012 », Tendances, OFDT, n° 98, 2015, 8 p.

CHALUMEAU M., Les CAARUD en 2008. Analyse nationale des rapports d'activité ASA-CAARUD, Saint-Denis, OFDT, 2010, 21 p.

CHALUMEAU M., STAWINSKI A., TOUFIK A. et CADET-TAÏROU A., Les CAARUD en 2006 et 2007. Analyse nationale des rapports d'activité, Saint-Denis, OFDT, 2010, 21 p.

DUPLESSY C. et POURCHON F., Bilan de 3 ans d'expérimentation de la réduction des risques à distance (2011-2014), Paris, Association SAFE, 2015, 44 p.

DUPLESSY C., Rapport d'activité 2014, Paris, Association SAFE, 2015, 61 p.

FFA, 1ère Audition publique 2.0 "La réduction des risques et des dommages liés aux conduites addictives". Rapport d'orientation et recommandations de la Commission d'audition, Paris, Fédération Française d'Addictologie (FFA), 2016, 19 p.

GANDILHON M. et CADET-TAÏROU A., « Les usages de drogues en espace rural. Populations, marchés, réponse publique », Tendances, OFDT, n° 104, 2015, 4 p.

OFDT et DGS, Actes de la journée CAARUD 10 ans, Saint-Denis, OFDT, 2015, 50 p.

Liste des sigles

BHD : Buprénorphine Haut Dosage

CAARUD : Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers des drogues

CSAPA : Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie

DGS : Direction générale de la santé

ENa-CAARUD : Enquête nationale auprès des usagers des Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers des drogues.

ETP : Equivalent temps plein

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

MILDECA : Mission interministérielle de la lutte contre les drogues et les conduites addictives

ONDAM : Objectif national de dépenses de l'assurance maladie

OFDT : Observatoire français des drogues et des toxicomanies

RDRD : Réduction des risques et des dommages

VIH : Virus de l'immunodéficience humaine

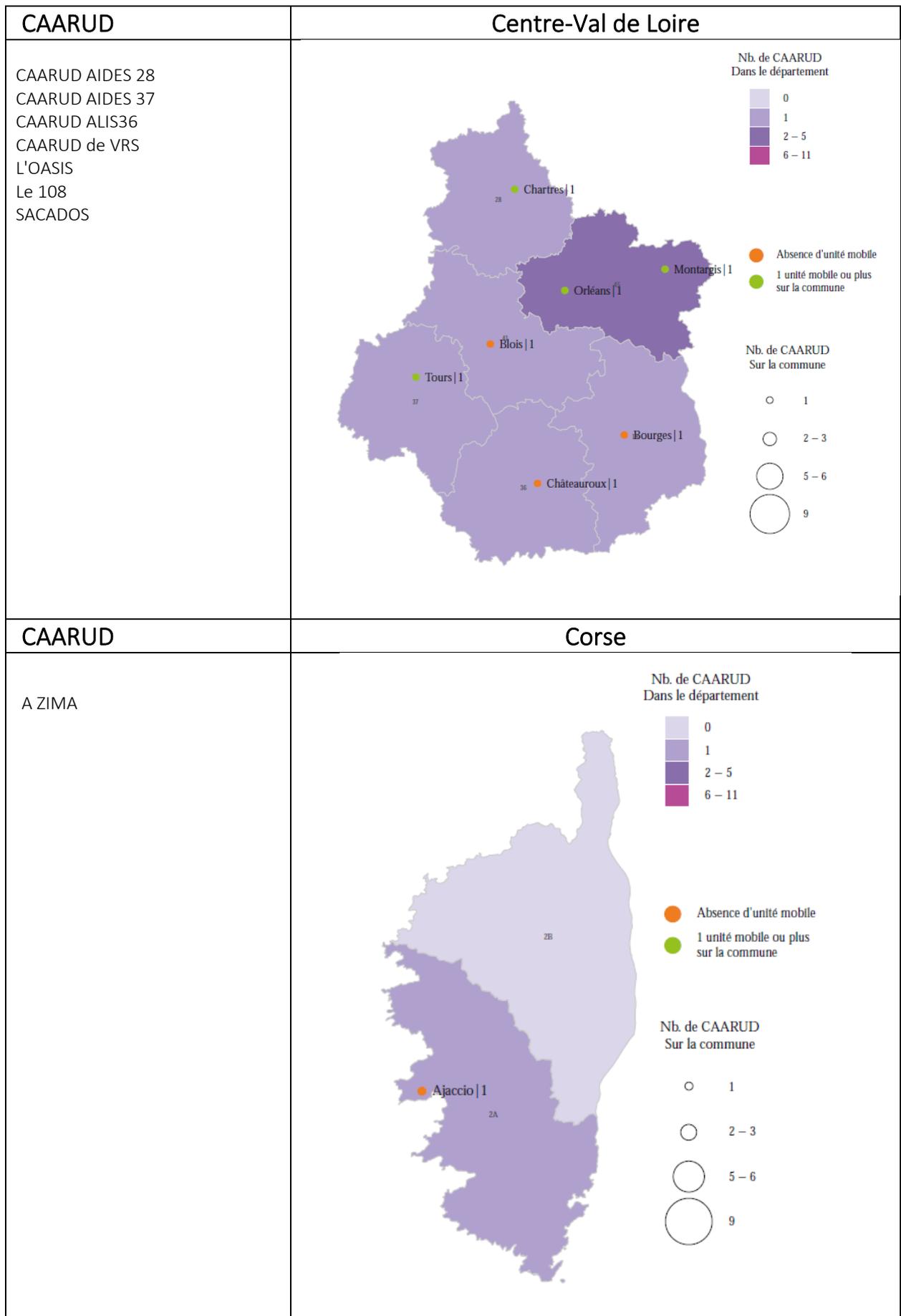
VHC : Virus de l'hépatite C

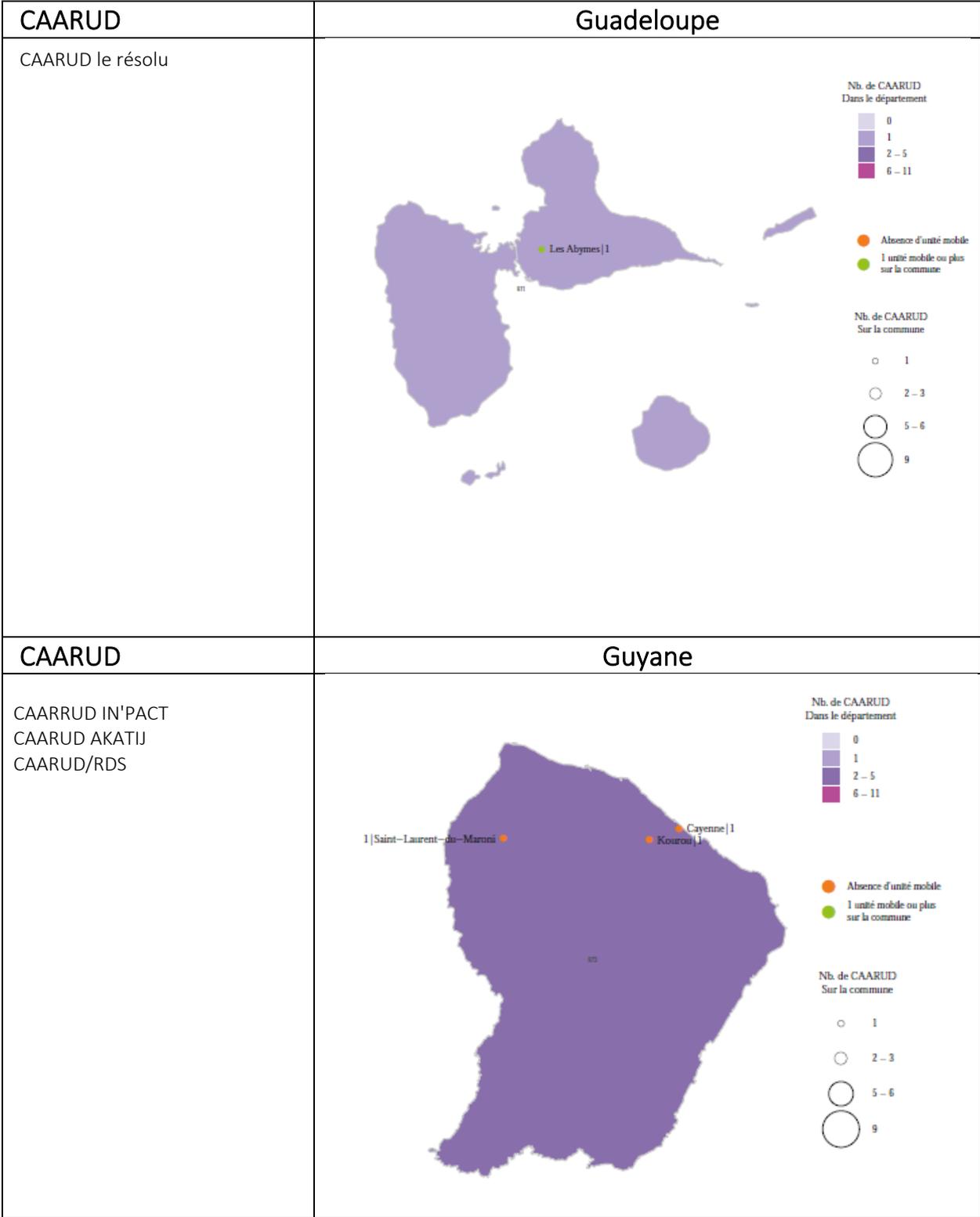
VHB : Virus de l'hépatite B

Liste des CAARUD

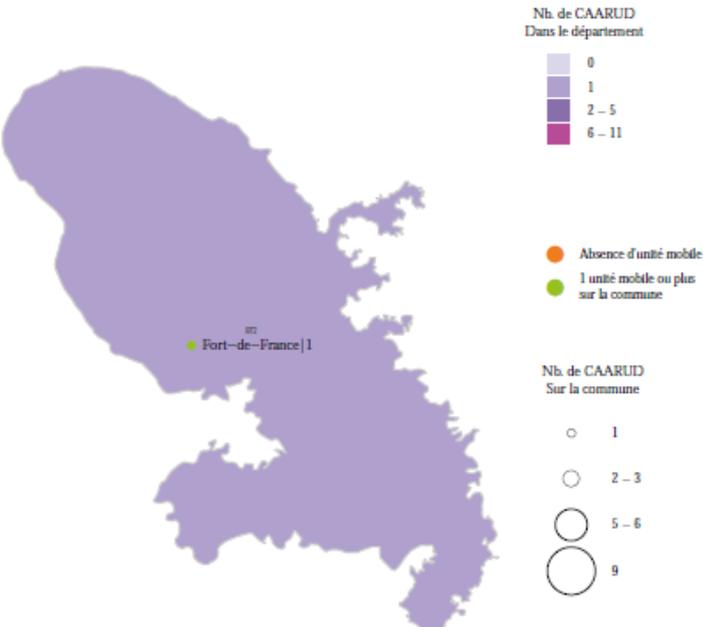
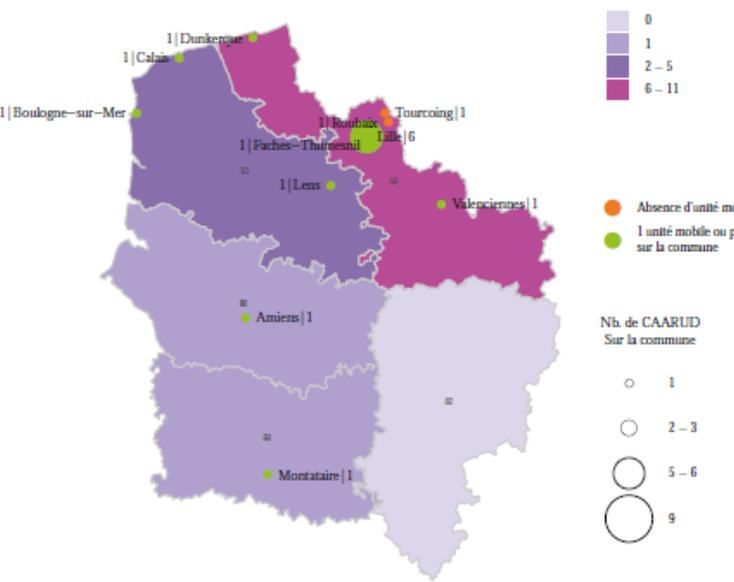
CAARUD	Grand Est
<p>CAARUD AIDES 28 CAARUD AIDES 37 CAARUD ALIS36 CAARUD de VRS L'OASIS Le 108 SACADOS</p>	<p>Nb. de CAARUD Dans le département</p> <ul style="list-style-type: none"> 0 1 2 – 5 6 – 11 <p>Absence d'unité mobile (orange dot) 1 unité mobile ou plus sur la commune (green dot)</p> <p>Nb. de CAARUD Sur la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 2 – 3 5 – 6 9
CAARUD	Nouvelle-Aquitaine
<p>AIDES 64 le Scud AIDES CAARUD 79 AIDES CAARUD 86 BIZIA CAARUD 17 CAARUD 47 CAARUD Dordogne CEID Planterose Kit'Kap l'étape La boutique La CASE LA SOURCE - LANDES ADDICTIONS</p>	<p>Nb. de CAARUD Dans le département</p> <ul style="list-style-type: none"> 0 1 2 – 5 6 – 11 <p>Absence d'unité mobile (orange dot) 1 unité mobile ou plus sur la commune (green dot)</p> <p>Nb. de CAARUD Sur la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 2 – 3 5 – 6 9

<p>CAARUD</p> <p>AIDES Bourg en bresse APT CAARUD AIDES ISERE CAARUD AIDES-63 LA BOUTIQUE LA PASSERELLE LA PLAGE LE FIL ROUGE - APRETO Le Sémaphore OPPELIA TEMPO Pause Diabolo RIMBAUD RUPTURES</p>	<p style="text-align: center;">Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p>Nb. de CAARUD Dans le département</p> <ul style="list-style-type: none"> 0 1 2 – 5 6 – 11 <p>● Absence d'unité mobile ● 1 unité mobile ou plus sur la commune</p> <p>Nb. de CAARUD Sur la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 ○ 2 – 3 ○ 5 – 6 ○ 9
<p>CAARUD</p> <p>16 Kay AIDES CAARUD 21 CAARUD 25-AIDES T AFC CAARUD 89 CARRUD 70 ENTR'ACTES FC OPPELIA-Passerelle 39</p>	<p style="text-align: center;">Bourgogne-Franche-Comté</p> <p>Nb. de CAARUD Dans le département</p> <ul style="list-style-type: none"> 0 1 2 – 5 6 – 11 <p>● Absence d'unité mobile ● 1 unité mobile ou plus sur la commune</p> <p>Nb. de CAARUD Sur la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 ○ 2 – 3 ○ 5 – 6 ○ 9
<p>CAARUD</p> <p>CAARUD de Saint-Brieuc CAARUD du Finistère CAARUD Interm'AIDES Le Pare-A-ChuteS</p>	<p style="text-align: center;">Bretagne</p> <p>Nb. de CAARUD Dans le département</p> <ul style="list-style-type: none"> 0 1 2 – 5 6 – 11 <p>● Absence d'unité mobile ● 1 unité mobile ou plus sur la commune</p> <p>Nb. de CAARUD Sur la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 ○ 2 – 3 ○ 5 – 6 ○ 9





CAARUD	Île-de-France
<p>Aides Paris Les Halles Association PROSES Boréal BOUTIQUE 18 CAARUD AIDES du Val D'oise CAARUD AUREORE 93 AULNAY SOUS BOIS (reprise de First) CAARUD EGO - ASSOCIATION AUREORE CENTRE BEAUREPAIRE CILDT COORDINATION TOXICOMANIES Emergences 77 Nord Freessonne Inter'UD 77 KALEIDOSCOPE NOVA DONA PPMU SIDA Paroles Visa94 YUCCA</p>	<p>Nb. de CAARUD Dans le département</p> <ul style="list-style-type: none"> 0 1 2 - 5 6 - 11 <p>● Absence d'unité mobile ● 1 unité mobile ou plus sur la commune</p> <p>Nb. de CAARUD Sur la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 ○ 2 - 3 ○ 5 - 6 ○ 9
CAARUD	Occitanie
<p>ACCUEIL INFO DROGUE ET ADDICTIONS 11 AIDES AIDES BEZIERS AIDES NIMES ASUD-Nîmes AXESS PREVENTION SOIN ADDICTION CAARUD 09 CAARUD 46 CAARUD ASCODE EPICE 12 EPICE 82 Intermède LOGOS POLE SANTE Réduire Les Risques Riposte TARN ESPOIR CAARUD du TARN TRACS 65</p>	<p>Nb. de CAARUD Dans le département</p> <ul style="list-style-type: none"> 0 1 2 - 5 6 - 11 <p>● Absence d'unité mobile ● 1 unité mobile ou plus sur la commune</p> <p>Nb. de CAARUD Sur la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 ○ 2 - 3 ○ 5 - 6 ○ 9

CAARUD	Martinique
<p>CAARUD de la Croix-ROUGE française Antilles</p>	 <p>Nb. de CAARUD Dans le département</p> <ul style="list-style-type: none"> 0 1 2 – 5 6 – 11 <p>Absence d'unité mobile</p> <p>1 unité mobile ou plus sur la commune</p> <p>Nb. de CAARUD Sur la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 2 – 3 5 – 6 9
CAARUD	Hauts-de-France
<p>ABEJ Solidarité - Point de Repère AIDES Nord Pas de Calais ATYPIK CAARUD L'INSTANT CAARUD SATO-PICARDIE ELLIPSE-Pôle Addictologie de la Sauvegarde du Nord ITINERAIRES ENTR'ACTES Joao La Parenthèse mediane Oxygène PAZAPA Point Fixe Pole Addictologie, La Sauvegarde du Nord sleep'in - association Le cèdre bleu Spiritek TARMAC (Association Greid)</p>	 <p>Nb. de CAARUD Dans le département</p> <ul style="list-style-type: none"> 0 1 2 – 5 6 – 11 <p>Absence d'unité mobile</p> <p>1 unité mobile ou plus sur la commune</p> <p>Nb. de CAARUD Sur la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 2 – 3 5 – 6 9

CAARUD	Normandie
<p>CAARUD 27 CAARUD 76 CAARUD de l'EPSM de CAEN CAARUD EsKapade CAARUD LA BOUSSOLE DROG'AIDE 61 L'Agora - Association la Passerelle</p>	<p>Nb. de CAARUD Dans le département</p> <ul style="list-style-type: none"> 0 1 2 - 5 6 - 11 <p>Absence d'unité mobile 1 unité mobile ou plus sur la commune</p> <p>Nb. de CAARUD Sur la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 2 - 3 5 - 6 9
CAARUD	Pays de la Loire
<p>AIDES 53 Association Aides 85 CAARUD ALiA CAARUD MONTJOIE L'ACOTHE Oppelia-La Rose des Vents</p>	<p>Nb. de CAARUD Dans le département</p> <ul style="list-style-type: none"> 0 1 2 - 5 6 - 11 <p>Absence d'unité mobile 1 unité mobile ou plus sur la commune</p> <p>Nb. de CAARUD Sur la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 2 - 3 5 - 6 9

CAARUD	Provence-Alpes-Côte d'Azur
<p>AIDES VAR</p> <p>Association L'ELF CAARUD "Tout Homme es Citoyen"</p> <p>ASUD "Mars SayYeah"</p> <p>CAARUD 31/32 - Association Bus 31/32</p> <p>CAARUD HOPITAUX SUD</p> <p>CAARUD LOU PASSAGIN</p> <p>caarud sleep in marseille</p> <p>ENTRACTES</p> <p>La Boutik</p> <p>Le PATIO</p> <p>LE TIPI</p> <p>POINT ALPHA</p> <p>TOTEM ET TABOU</p>	<p>Nb. de CAARUD Dans le département</p> <ul style="list-style-type: none"> 0 1 2 - 5 6 - 11 <p>Nb. de CAARUD Sur la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 2 - 3 5 - 6 9 <p>Atsence d'unité mobile (orange dot)</p> <p>1 unité mobile ou plus sur la commune (green dot)</p> <p>Map labels: Digne-les-Bains 1, Avignon 2, Aix-en-Provence 1, Marseille 5, La Seyne-sur-Mer 1, Toulon 1, Nîmes 2.</p>
CAARUD	Réunion
<p>KAZOTE</p>	<p>Nb. de CAARUD Dans le département</p> <ul style="list-style-type: none"> 0 1 2 - 5 6 - 11 <p>Nb. de CAARUD Sur la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 2 - 3 5 - 6 9 <p>Atsence d'unité mobile (orange dot)</p> <p>1 unité mobile ou plus sur la commune (green dot)</p> <p>Map label: Saint-Paul 1.</p>



Financés par l'Assurance maladie, les Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues (CAARUD) sont des structures médico-sociales qui ont pour mission de limiter l'impact des consommations de drogues, en particulier les infections virales et la mortalité par surdose, en informant sur les risques liés aux différentes substances et à leurs modalités de consommation, en permettant l'accès à du matériel de consommation réduisant ces risques (seringues stériles, filtres, pailles, pipes à crack, embouts...) et en favorisant l'accès aux soins et aux droits sociaux (Article L.341 I-8 du Code de la santé publique).

Les CAARUD remplissent chaque année un rapport d'activité type qui permet de décrire de façon globale et homogène l'activité de ces centres. Ce rapport de synthèse présente les données d'activité de l'année 2014.

**OFDT - 69 rue de Varenne
CS 70780 - 75700 Paris Cedex 07**

www.ofdt.fr

ISBN : 979-10-92728-45-3

Crédits photographiques : © Monticellllo / © Prostock-studio (Adobe Stock)